



FICHE OPÉRATION 2B.3

RÉINTRODUCTION DE L'ARBRE DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES

RÉSULTAT ATTENDU | 2

Une politique de gestion intégrée des forêts, de l'agroforesterie et des cocoteraies est définie et mise en œuvre.

ACTIVITÉ | 2B

L'arbre au cœur des pratiques.

OBJECTIFS

Cette opération vise à l'élaboration de modèles de systèmes agroforestiers et agropastoraux contextualisés, conformes au cahier des charges de l'agriculture biologique (NOAB) et à la diffusion des techniques pour leur mise en œuvre.



BUDGET **125 000 € (14 916 468 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
2B.3.1 Mise en place de parcelles de démonstration comprenant des associations/combinaisons « agriculture-élevage-arbre » et compatibles avec la NOAB	■	■	■		■				
2B.3.2 Publication des fiches techniques et référentiel « agroforesterie »	■	■	■		■				





Le développement de l'agroforesterie est porteur de solutions pour l'agriculture biologique

CONTEXTE

FACE À LA DÉPENDANCE DE L'AGRICULTURE AUX INTRANTS ESSENTIELLEMENT IMPORTÉS ET COÛTEUX, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉVELOPPER DES MODÈLES DE PRODUCTION AGRICOLE PLUS AUTONOMES.

Les systèmes agroforestiers ont démontré, dans de nombreux contextes, un gain de productivité (par unité de surface et de main d'œuvre) ainsi que leur capacité à limiter et lutter contre le changement climatique.

La diversité et la complémentarité des infrastructures (arbres, cultures intercalaires, pâturages, ect) et leurs interrelations dynamiques permet la contribution économique de l'arbre et de la haie dans les exploitations agricoles, la lutte contre l'érosion la conservation et l'amélioration de la fertilité des sols.

La plantation d'arbres « multi-usages » permet d'améliorer le bilan carbone, de limiter l'enherbement, de protéger et de fournir du fourrage. Le développement de l'agroforesterie est porteur de solutions pour le développement de l'agriculture biologique, avec un partage d'expériences souhaitable et nécessaire entre PTOM ainsi qu'avec les pays ACP de la région.

SYNTHÈSE

Réimplanter des arbres dans les paysages agricoles permet de renforcer la biodiversité, de séquestrer du carbone et ainsi renforcer la résilience des PTOM vis-à-vis du changement climatique.



PERSPECTIVE

PROTEGE apporte un soutien aux Trophées de l'Agroécologie 2020-2021 lancés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ce concours national vise à récompenser des actions d'agriculteurs et d'agricultrices en faveur d'une agriculture exemplaire. En Nouvelle-Calédonie, un prix PROTEGE récompensera le projet le plus résilient vis-à-vis du changement climatique.

La réintroduction des arbres dans les systèmes agricoles est soutenue par de nombreuses opérations du thème 1 de PROTEGE, via la mise en place de parcelles et de formations en agroforesterie.

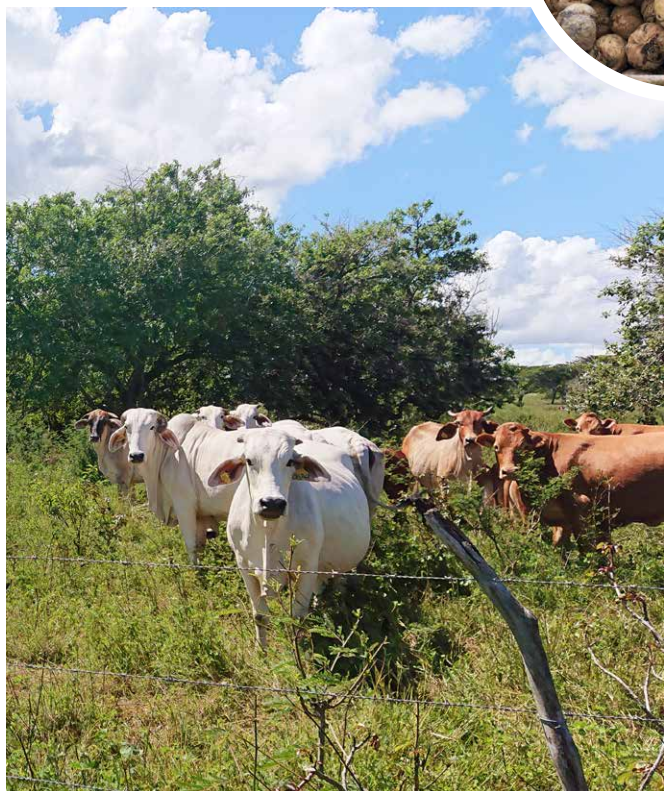
En complément aux actions déjà engagées, cette opération va permettre de répondre aux demandes de nombreux acteurs (collectivités, associations, communes...) d'être accompagnés dans le développement et la diffusion de l'agroforesterie.

En Polynésie française, un appel à projets devrait être lancé en 2021 pour soutenir des projets individuels, associatifs et des collectivités.

Par ailleurs, compte tenu du fort intérêt de nombreux acteurs des 3 PTOM pour l'agroforesterie, des moyens vont être mobilisés pour favoriser les échanges techniques et de savoir-faire entre les parties prenantes de l'agroforesterie des 3 PTOM et de la région, en intégrant les contraintes liées au contexte sanitaire actuel.

Des moyens seront également mobilisés pour capitaliser sur les pratiques développées dans le projet et communiquer vers un large public sur les impacts positifs de l'agroforesterie sur la résilience et la mitigation face au changement climatique, ainsi que le soutien et le renforcement à la biodiversité.


Répondre aux demandes de nombreux acteurs d'être accompagnés dans le développement de l'agroforesterie



AVANCEMENT DES ACTIONS

MISE EN PLACE DE PARCELLES DE DÉMONSTRATION COMPRENANT DES ASSOCIATIONS/COMBINAISONS « AGRICULTURE-ÉLEVAGE-ARBRE » ET COMPATIBLES AVEC LA NOAB (NC-PF-WF)

ACTION 2B.3.1

 L'action n'a pas encore commencé de manière opérationnelle.

PUBLICATION DES FICHES TECHNIQUES ET RÉFÉRENTIEL « AGROFORESTERIE » (NC-PF-WF)

ACTION 2B.3.2

 L'action n'a pas encore commencé de manière opérationnelle.



CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



Les systèmes agroforestiers, outre leurs bénéfices environnementaux et productifs, représentent un outil intégré pour la séquestration de carbone en agriculture. L'agroforesterie est reconnue comme une activité capable de séquestrer du carbone par l'UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change) dans le cadre des mesures de reforestation et de plantation.



Les pays et territoires insulaires océaniques ont une longue expérience de l'agroforesterie à espèces mixtes, utilisent depuis longtemps une grande variété d'essences arboricoles, ce qui produit une source durable de bois d'œuvre, de produits alimentaires et traditionnels.



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr